

## Mesure active

<b>Nom du programme</b>	Santé – Social	
<b>Genre de programme</b>	Programme de formation et de pratique professionnelles.	
<b>Public cible</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Demandeurs d’asile (permis N/F) majeurs</li> </ul>	
<b>Personnes pouvant être admises</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Personnes à l’aide d’urgence présentes en Suisse depuis plus de 3 ans</li> <li>• Participants inscrits par d’autres organismes</li> </ul>	
<b>Nombre de places</b>	20	
<b>Intégration dans le programme possible</b>	A chaque début de semestre pour les personnes en formation. En tout temps pour les personnes en occupation.	
<b>Pré-requis et profil demandés</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Avoir participé à un bilan d’orientation et avoir effectué un stage préalable d’une semaine au minimum dans un EMS ou établissement hospitalier</li> <li>• Pouvoir communiquer aisément en français (niveau B1).</li> <li>• Faire preuve d’ouverture d’esprit, de capacité d’adaptation, de sens de la collaboration et d’autonomie ; avoir le sens des responsabilités, de l’initiative, être disponible.</li> <li>• Avoir un sens développé de l’éthique des valeurs sociales, avoir le respect des diversités culturelles, avoir de la discrétion et respecter la confidentialité.</li> <li>• S’engager par la signature d’une convention à respecter le règlement en vigueur.</li> </ul>	
<b>Organisation de l’activité</b>	<p>Les participants sont intégrés dans le programme pour une durée de 12 mois au maximum. Ils participent à la partie formation pendant 6 mois. Dans les 3 mois qui suivent, ils accomplissent un stage obligatoire d’un 1 mois. La participation à la part occupationnelle du programme peut se poursuivre durant 3 mois, pour autant que la formation soit validée.</p> <p>Les participants intègrent pour commencer une formation théorique et pratique de 410 heures dans le domaine de la santé, de l’accompagnement social et de la vie domestique. Durant leur cursus, ils mettent en pratique leurs acquis par le biais d’interventions auprès d’un public de migrants fragilisés ou vieillissants à qui ils apportent soutien et accompagnement social ainsi qu’aide au ménage.</p> <p>La participation à des cours de français et d’informatique est exigée, de même qu’aux ateliers d’insertion.</p>	
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Acquérir des connaissances et compétences métiers de base spécifiques aux domaines de la santé et de l’accompagnement social et les mettre en pratique.</li> <li>• Accompagner une personne dans les actes essentiels de la vie quotidienne en tenant compte de ses besoins et de son degré d’autonomie.</li> <li>• Réaliser des soins adaptés en respectant les critères de base des soins: efficacité, sécurité, confort, économie.</li> <li>• Utiliser des techniques préventives de manutention et les règles de sécurité pour l’installation et la mobilisation des personnes.</li> <li>• Etablir une communication adaptée à la personne et à son entourage.</li> <li>• Rechercher, traiter et transmettre les informations pour assurer la continuité des soins.</li> <li>• S’intégrer dans une équipe et respecter les limites de son champ de compétence.</li> <li>• Utiliser les techniques d’entretien des locaux et matériels qui sont spécifiques aux établissements sanitaires et médico-sociaux.</li> <li>• Visiter les bénéficiaires à domicile selon les besoins, proposer des animations et activités. Aider aux travaux ménagers et préparer un repas équilibré.</li> <li>• Accompagner les bénéficiaires dans certaines démarches administratives.</li> <li>• Prendre en compte les spécificités culturelles des publics, intervenir parfois pour transmettre des informations utiles, notamment en matière d’hygiène et de prévention.</li> </ul>	

**Contenus de la formation et niveau**

- Hygiène, méthodologie des soins, connaissances de base des fonctions du corps humain, pathologie, psychogériatrie, prévention.
- Prise en charge de la personne soignée selon les critères précis des 14 besoins de Virginia Henderson.
- Mobilisation de la personne soignée.
- Observations et transmission des informations, utilisation des outils et supports de communication.
- Secret professionnel, éthique des soins ; limites du champ de compétence, travail en équipe ; accompagnement d'une personne en fin de vie, deuil, découverte de sa capacité d'écoute, l'empathie.
- Accompagnement social : attitude dans la visite et l'entretien, écoute active, communication et interculturalité.
- Vie domestique : hygiène et techniques de nettoyage de locaux professionnels (bureau, chambre d'hôpital), entretien du linge ; préparation de repas, hygiène et règles de sécurité en cuisine.
- Mise en pratique à travers un stage d'un mois en institution médicosociale et à travers des interventions régulières et concrètes auprès de migrants à leur domicile.

**Evaluation**

Evaluation continue et formative à travers des examens théoriques et pratiques ainsi que des entretiens individuels puis évaluation sommative et finale pour délivrance d'une attestation de réussite ou de participation à travers :

- Présentation orale et écrite d'un sujet de santé,
- Examens pratiques notés,
- 4 examens théoriques finaux,
- Evaluation du stage d'un mois réalisée par le répondant du stage dans l'institution, puis examen pratique portant sur la réalisation d'un soin sur le lieu de stage, laquelle est évaluée conjointement par le répondant du stage et par la formatrice ou par un expert extérieur.

En cas de réussite, une attestation portant la mention « *Formation jugée équivalente par le DSAS à la formation d'auxiliaire CRS pour le personnel soignant au lit du résident en EMS* » est délivrée, conformément à la directive sur la dotation du personnel en EMS du 01.09.2007.

**Lieu et horaire de l'activité**

- Centre de prestations, route de Chavannes 33, 1007 Lausanne
- Ensemble du canton
- La formation a lieu du lundi au vendredi selon un horaire variable. Les interventions auprès des personnes peuvent avoir lieu en semaine, le week-end et en soirée

**Indemnisation**

La participation au programme est indemnisée au maximum Fr. 300.00 mensuels. Les frais de déplacements supplémentaires sont pris en charge par l'EVAM.